

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémélé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

DE L'ÉDUCATION : POUR UNE UTILISATION OPTIMALE DU WEB

Kouassi Olivier SEY

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

olivier.sey@gmail.com

Résumé :

La quasi-totalité de l'humanité connaît et utilise les réseaux sociaux. Mais, beaucoup sont de simples utilisateurs qui méconnaissent la plupart des fonctionnalités et les risques qu'ils comportent. En effet, les réseaux sociaux ont occasionné une triple négation psychosociale : négation de soi, négation des autres et négation de la société. Les utilisateurs présentent à la communauté virtuelle des êtres factices, pleins d'artifices qui apparaissent sans défauts, et pourtant qui sont pleins de défauts. Ces êtres à défaut ou en défaut d'être se projettent sur la toile comme étant une référence normative ou archétypique à partir de laquelle ils se croient capables de juger des défauts des autres. Cela est fort perceptible dans les rapports tumultueux que ces derniers entretiennent virtuellement avec les autres : violence verbale, violence physique et violence psychologique. Parvenus à un tel niveau, c'est désormais à la société et à ses symboles qu'ils s'attaquent. Plus de tabou, point d'interdit, tous les fondements éthiques qui jadis étaient des références en matière de censure sont, pour ainsi dire, remis en cause. Le mal est certes profond, mais un retour à l'origine, autrement dit, à l'ère classique, sans réseaux sociaux, s'avère impossible. C'est pourquoi, nous proposons l'exigence d'une éducation au bon usage du web. Celle-ci permettra d'inculquer à la jeune génération l'éthique des réseaux sociaux ; une éthique fondée sur les nouvelles règles de vie communautaire.

Mots clés : Éducation, Éthique, Internet, Réseaux sociaux, Risque, Violence.

Abstract:

Almost all of humanity knows and uses social networks. But many are simple users who are unaware of most of the features and the risks they entail. Indeed, social networks have caused a triple psychosocial negation: negation of self, negation of others and negation of society. Users present to the virtual community artificial beings, full of artifices that appear flawless, and yet are full

of flaws. These beings, lacking or failing to be, project themselves onto the canvas as being a normative or archetypal reference from which they believe themselves capable of judging the faults of others. This is very noticeable in the tumultuous relationships they virtually maintain with others: verbal violence, physical violence and psychological violence. Having reached such a level, it is now society and its symbols that they attack. No more taboo, no prohibition, all the ethical foundations which were once references in matters of censorship are, so to speak, called into question. The evil is certainly profound, but a return to the origins, in other words, to the classical era, without social networks, proves impossible. This is why we propose the requirement for education in the proper use of the web. This will make it possible to instill the ethics of social networks in the younger generation; an ethics based on the new rules of community life.

Keywords : Education, Ethics, Internet, Social networks, Risk, Violence.

Introduction

Avec l'avènement et le développement d'Internet, a émergé, à l'aube des années 2000, ce qu'il est convenu d'appeler « les réseaux, ou médias sociaux' ». Sous cet angle, un réseau social est tout simplement un site internet ou une application mobile qui permet aux utilisateurs d'échanger entre eux, de partager des contenus multimédias (photos, vidéos, musique) ou de s'informer sur des sujets divers.

À ce jour, il existe environ soixante (60) réseaux sociaux à travers le monde dont les plus célèbres sont Facebook, YouTube, WhatsApp, Instagram, Messenger, WeChat, TikTok, Snapchat, Telegram, LinkedIn, etc. Les réseaux sociaux ont transformé la façon dont les hommes interagissent les uns avec les autres. Ils offrent la possibilité de rester en contact avec des proches ou des amis éloignés, de retrouver des anciens amis et de se faire de nouvelles rencontres ou amitiés. Cependant, au-delà de l'importance reconnue à ces plateformes de réseaux sociaux, celles-ci semblent engendrer plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Et cela est dû à la méconnaissance, de la part des utilisateurs, de certaines des fonctionnalités et des risques qu'elles comportent.

De ce fait, quels sont les problèmes qui découlent de l'usage malsain de ces plateformes ? N'est-il pas judicieux de former ou d'éduquer, si on peut le dire ainsi, les utilisateurs au bon usage du web ? Dès lors, quelle éducation faut-il privilégier pour un usage optimal et éthique du web en général et des réseaux sociaux en particulier ? La présente contribution est une analyse des influences négatives des réseaux sociaux sur les hommes et leur société, ainsi que les mesures à envisager en vue d'y remédier.

1. Les réseaux sociaux au fondement d'une triple négation psychosociale

L'usage malsain des réseaux sociaux est à la base de plusieurs problèmes que nous identifions comme étant une « triple négation psychosociale ». Cette triple négation renvoie d'abord à la négation de soi, ensuite à la négation des autres et enfin à la négation de la société.

1.1. De la négation de soi

Les réseaux sociaux offrent la possibilité aux internautes de se créer une communauté virtuelle de personnes liées par des intérêts divers. Il s'agit des personnes avec qui des échanges continuels sont établis. L'entretien de la communauté exige que soit véhiculées fréquemment des informations, souvent à caractère personnel.

Un regard sur certains termes employés pour qualifier les rapports entre internautes sur les réseaux sociaux dont l'analyse philosophique et sociologique donne de comprendre qu'ils sont assez expressifs d'un point de vue relationnel : « Amis », « Followers », « Fan », « Like », « Aimer », etc. En effet, les « amis », admis comme ami(e)s, et qui parfois n'ont rien d'amis, sont les amis lointains qui semblent plus proches que les amis les plus proches. Ainsi, l'objectif principal affiché est de se faire le maximum d'amis afin de se faire une plus grande visibilité sociale. Des amis qui, comme l'indique le terme anglais « followers », c'est-à-dire « suiveurs », se transforment en de simples suiveurs. Des suiveurs dont le rôle sur la toile est justement de suivre. À mesure qu'on suit, on devient un « fan ». Un fan, qui manifeste tout son fanatisme à travers les « Like », les « J'aime » qu'on envoie à la personne dont on est fan.

C'est le sentiment d'être suivi ou aimé par des amis qui, en réalité ne sont pas nos amis, et qui ne nous aiment pas ou dont, on n'a pas la preuve concrète qu'ils nous aiment dans le sens véritable du mot aimer, qui est à la base de la négation de soi. En effet, pour impressionner les autres et récolter plus de « Like », les internautes s'inventent une vie qui n'est pas la leur. « Ces jeunes peuvent être exposés à une réalité qui est extrêmement biaisée, qui les rend à risque de conclure que leur vie et leur apparence physique sont moins bonnes que tout ce qu'ils voient sur les médias sociaux » (D. Dion-Viens, 2023, p. 4-5). C'est pourquoi, les utilisateurs des réseaux sociaux se présentent finalement à la communauté virtuelle comme des êtres factices, pleins d'artifices. Comme tels, ils apparaissent comme sans défauts, et pourtant, n'en sont pas exemptés ou dépourvus. Voilà comment l'individu se nie pour paraître autre, autre que soi ; un autre soi qui lui plaît et qui devrait également plaire aux autres. Selon S.-H. Lee, Y.-H. Kim (2016, p. 54),

un des plus gros problèmes de l'utilisation des réseaux sociaux est de se vanter et de montrer à l'excès sa vie et l'apparence. Les utilisateurs y ont beaucoup d'occasions d'observer et juger la vie d'autrui via des échanges sans continuité. Ils savent aussi que les autres les observent. Donc, la conscience des regards d'autrui produit le désir de montrer leurs vies et leurs images mais cela devient exagéré.

Comme si la fonction véritable des réseaux sociaux était la transformation de l'identité virtuelle en une virtualité d'identités transformées, il a été développé plusieurs applications ayant des algorithmes capables de modifier les photos, les vidéos et les audios « sans qu'on puisse vraiment discerner le vrai du faux » (D. Dion-Viens, 2023, p. 5). Lesdits algorithmes ont une véritable fonction ontologisante comme pourrait le dire le philosophe. C'est ainsi, qu'un visage laid peut assez aisément être transformé en un beau portrait avec une extrême perfection. Comme le souligne D. Dion-Viens (2023, p. 6), « quand on est ado, c'est normal de se comparer avec les autres pour se définir. Mais maintenant, les jeunes se comparent avec des modèles qui sont inatteignables ». Malheureusement, ces êtres à défaut ou en défaut d'être sont projetés comme une norme à partir de laquelle ils se croient capables de juger des défauts des autres. Or, dans le cadre de l'altérité, il s'agit belle et bien de la négation symbolique ou non des autres.

1.2. De la négation des autres : velléités de destruction physique et psychologique

La fausse estime de soi qui découle de la genèse et de l'avènement d'un être factice développe chez les internautes un sentiment extrême de négation des autres avec pour moteur l'alter-égoïsme. Cela, parce que, l'autre dont la présence s'impose à nous socialement est néanmoins nié. En effet, comparé à soi, on s'anime de l'idée égotique qu'il n'est rien et n'a rien.

Au demeurant, la négation des autres se manifeste ou apparaît sous trois (03) aspects principaux. Le premier est l'assurance que l'autre est inférieur à soi, du point de vue intellectuel, esthétique, financier, professionnel, etc. Dans ce cas, ce dernier devient sujet de raillerie et rien de ce qu'il entreprend n'est réellement apprécié à sa juste valeur par son négateur. Le second est la perception d'un être qui est (au moins symboliquement) égal à soi, mais sous le rapport de la personnalité ou des possessions matérielles. Celui-ci devient matière à critique. Ainsi, toutes ses actions sont remises en cause. Les bonnes actions sont escamotées et gardées sous silence pendant que les mauvaises sont divulguées et exposées publiquement. Enfin, la troisième est l'évidence et à l'échelle de l'individualité, d'un être supérieur à soi. Le malheureux sera tout simplement haï parce qu'il est ce qu'on n'est pas, possède comme propriété exclusive, ce qu'on n'a pas et a le pouvoir exclusif de faire ce qu'on ne peut faire. S.-H. Lee et Y.-H. Kim (2016, p. 55) affirment :

Les utilisateurs qui sont exposés à la fausseté de la vie sur les réseaux sociaux peuvent sous-estimer subjectivement leurs vies au-delà de l'aspiration et la jalousie. Il faut remarquer ici que cette comparaison entre soi et le bonheur d'autrui peut engendrer un sentiment désespéré de perte et une diminution du bien-être.

En effet, à y voir de près, il y a un schéma psychologique tout tracé qui pourrait justifier une telle attitude de type alter-égoïste. C'est en réalité le mépris de sa propre condition qui pousse l'individu au mépris de l'autre. C'est pourquoi, dissimulés derrière les écrans, les uns tirent tous leurs plaisirs dans l'humiliation qu'ils infligent aux autres. Et, cela est fort perceptible dans le rapport tumultueux qu'ils entretiennent virtuellement avec leurs semblables : violence verbale, violence physique, violence psychologique, etc., qui peuvent revêtir des formes socialement et culturellement symboliques.

Les violences verbales renvoient aux atteintes personnelles. Ce sont les violences exprimées par le biais des propos, des mots ou des commentaires qui sont insultants, blessants, infériorisants, méprisants et dégradants. Celles-ci affectent leurs destinataires et peuvent porter atteinte à leur intégrité psychologique et leur personnalité morale. Généralement, via les réseaux sociaux, des propos désobligeants sont tenus à l'encontre de personnes qu'on n'oserait même pas fixer et invectiver en raison de leur personnalité morale, politique et sociale.

Les violences physiques constituent le passage en acte. C'est la matérialisation de la haine nourrie contre l'autre. La violence physique peut s'exprimer de diverses façons. Premièrement, l'individu ou groupe d'individus, fortement galvanisé par l'adrénaline que produit l'effet de groupe, peut se porter à un affrontement ouvert qui transcende le cadre virtuel. Deuxièmement, l'individu sujet aux railleries ou injures peut être subjugué par un esprit de vengeance vis à vis de son calomniateur ou son agresseur.

Les violences psychologiques quant à elles, relèvent, du harcèlement incessant ou intermittent. « Avec l'émergence des réseaux sociaux (...), les problématiques comportementales telles que le harcèlement (...) se sont transférées, diffusées et adaptées à ce nouveau monde virtuel » (F. Versea, 2021). La violence psychologique a la triste réputation de produire chez l'individu harcelé un fort sentiment de pessimisme doublé d'une perte de confiance en soi, source de dépressions profondes. C'est ainsi que selon D. Dion-Viens (2023, p. 4),

les jeunes vivent une crise de santé mentale, ils rapportent des troubles d'anxiété, de dépression et des idées suicidaires dans des proportions extrêmement élevées. On peut attribuer au moins une partie de cette crise aux réseaux sociaux, qui ne sont pas du tout encadrés.

Quand on nie chez l'autre ce qui fait de lui ce qu'il est, il cesse de l'être pour apparaître comme une simple chose. C'est sa dignité qui se retrouve bafouée alors même que, c'est cette dernière qui fonde le respect mutuel régissant la vie en société ou intersubjective. Parvenu à un tel niveau, c'est désormais à la société et à ses symboles que dans leur majorité, les internautes s'attaquent.

1.3. De la négation de la société ou des principes sociétaux

La vie en société admet des règles et des principes. Et ce sont justement ces règles et ces principes qui sont devenus gênants en termes de facteurs limitant la liberté de la majorité des internautes. Ainsi convient-il pour ces derniers, de les saper. Plus de tabou, point d'interdit, tous les fondements éthiques qui, jadis, étaient des facteurs sociaux de censure d'expression illimitée de leur désir de divertissement sont, pour ainsi dire, remis en cause. Dorénavant, tout peut être dit, et tout peut être fait sans aucune restriction. Voilà pourquoi chaque internaute se taille un personnage fictif pour satisfaire les pulsions incessamment grandissantes de liberté, au mépris des règles de vie en communauté.

Telle est la raison pour laquelle les jeunes gens s'adonnent à cœur joie, sur les réseaux sociaux, à tout ce que la société leur interdit. Ils s'imaginent que les réseaux sociaux sont un refuge idoine en tant qu'il les met à l'abri d'une société avec ses pressions normativistes en formes d'obligations et de contraintes diverses. C'est pour eux une zone de non-droit, où tout n'est pas droit, plutôt où rien n'est droit. J.-J. Rousseau (1750, p. 10) avait pourtant affirmé que « (...) la dépravation réelle, et nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection. » Ne faut-il pas soutenir avec Rousseau que les réseaux sociaux n'ont fait que corrompre les mœurs en occupant les hommes, avec transport, à se livrer à des futilités existentielles ? On peut dire aujourd'hui et analogiquement, que les hommes ne se rendent pas compte de leur servitude numérique tant elle est devenue involontaire et structurante.

En outre, l'éducation familiale, trop exigeante se retrouve en contradiction avec le besoin excessif de liberté d'une génération qui, à travers le prisme du web, ne se fixe plus de limites. Elle est animée quotidiennement du désir d'élargir sans discontinuer ses horizons existentiels. Les valeurs sociétales et les percepts n'ont pas plus de crédits que les idées reçues de la communauté virtuelle. Les réseaux sociaux couronnent le règne d'individus en manque d'éducation qui s'auto-éduquent mutuellement à partir de référents et des idées reçues du monde virtuel du net. C'est à juste titre qu'on pourrait, pour pasticher Rousseau, qualifier les réseaux sociaux « d'école de mauvaises mœurs ».

Par ailleurs, la sexualité était, jadis, présentée comme un sujet tabou réservé uniquement aux personnes majeures et aux adultes. Cette sexualité est désormais désacralisée. Tout ce qui était voilé est à présent dévoilé et exposé au regard de la communauté. Les parties intimes ne sont plus intimes et sont « valorisées » autrement ; elles ne servent juste qu'à séduire à des fins matérielles et mêmes mystiques.

Notre société est, en proie à de profondes mutations continues face auxquels nous nous sentons malheureusement impuissants. C'est cette impuissance qui fonde tout le regret de Rousseau lorsqu'il affirme :

On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. (J.-J. Rousseau, 1750, p. 17).

Il est vrai que les réseaux sociaux ont occasionné de profonds bouleversements dans la relation que les hommes entretiennent avec leurs semblables dans une société dont les fondements sont sans cesse remis en cause. À en croire D. Acemoglu (2022, p. 1), « les réseaux sociaux, devenus un canal de transmission majeur de la haine, de la désinformation et de la propagande, menacent de rendre impossible toute vie sociale et politique ». Toutefois, les dérives constatées sur les réseaux sociaux ne font pas pour autant d'eux un danger absolu. C'est plutôt leurs usages qui sont devenus dangereux et malsains. Il faut donc redonner à Internet son rôle utilitaire en exhortant à une sorte d'« éthique des réseaux sociaux ».

2. De l'exigence d'une éducation à l'éthique des réseaux sociaux

Le terme éducation désigne ici ce que le mot lui-même indique, à savoir une action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un. C'est la mise en œuvre de moyens propres à développer méthodiquement un comportement chez un individu au regard de certaines prédispositions et ce, à partir de références morale, éthique et sociétale à implémenter.

Ainsi, l'éducation proposée doit permettre un usage optimal du web en général et les réseaux sociaux en particulier. Peut-on tout se permettre sur le

web ? Doit-on tout publier ? Faut-il tout publier ? Les réponses à ces interrogations conduisent à l'analyse d'un apologue mettant en scène le philosophe Socrate. Il y est raconté comment le philosophe demanda à un interlocuteur qui souhaitait lui parler s'il avait passé son discours au travers des trois tamis. Cet apologue est intitulé à juste titre : *Les trois tamis de Socrate*. (J. Launay, 2015) Il rapporte ceci :

Un jour, quelqu'un vint voir Socrate et lui dit :
– Écoute Socrate, il faut que je te raconte comment ton ami s'est conduit.
– Arrête ! Interrompt l'homme sage. As-tu passé ce que tu as à me dire à travers les trois tamis ?
– Trois tamis ? dit l'autre, empli d'étonnement.
– Oui, mon bon ami : trois tamis. Examinons si ce que tu as à me dire peut passer par les trois tamis. Le premier est de celui de la *Vérité*. As-tu contrôlé si ce que tu as à me dire est vrai ?
– Non, je l'ai entendu raconter, et ...
– Bien, bien. Mais assurément, tu l'as fait passer à travers le deuxième tamis. C'est celui de la *Bonté*. Ce que tu veux me dire, si ce n'est pas tout à fait vrai, est-ce au moins quelque chose de bon ?
Hésitant, l'autre répondit : non, ce n'est pas quelque chose de bon, au contraire ...
– Hum, dit le sage, essayons de nous servir du troisième tamis, et voyons s'il est *utile* de me raconter ce que tu as à me dire ...
– Utile ? Pas précisément.
– Eh bien, dit Socrate en souriant, si ce que tu as à me dire n'est ni vrai, ni bon, ni utile, je préfère ne pas le savoir, et quant à toi, je te conseille de l'oublier...

La morale de cette métaphore est qu'un examen sévère doit être opéré avant la propagation de toute information ; il en est de même pour la propagation de tout contenu multimédia sur Internet en général et les réseaux sociaux en particulier. Il est nécessaire de soumettre toute information au crible de ces trois tamis que sont : la Vérité, la Bonté et l'Utilité, avant d'obéir à l'impulsion de la diffusion au public. C'est sur cette base que devra être construite la nouvelle éducation à l'usage du web. Il est important d'enseigner à ses utilisateurs, les critères de vérité, de bonté et d'utilité qui devraient baliser éthiquement leur présence sur les réseaux sociaux.

2.1. Le critère de la Vérité

Au-delà des diverses conceptions de la notion de vérité, dans la présente analyse, la vérité doit être perçue comme la conformité de la pensée à la réalité sociétale ou objective. Réalité signifie ici ce qui a une existence concrète, par

opposition aux apparences, aux illusions ou aux fictions de notre imagination. C'est la correspondance entre ce qui est dit, et ce qui est réellement et adopté comme vrai. De ce fait, la vérité s'oppose à la fausseté, entendue comme une erreur commise involontairement. La vérité s'oppose aussi au mensonge qui est un acte délibéré de dissimulation de la vérité. C'est ainsi que selon B. Spinoza (1964, p. 352), « on appelle idée vraie, celle qui montre une chose comme elle est en elle-même ; fausse, celle qui montre une chose autrement qu'elle n'est en réalité. » Dès lors, rechercher la vérité, c'est,

s'efforcer de voir les choses telles qu'elles sont, et non telles qu'on voudrait qu'elles soient : tel est depuis toujours le projet de la tradition philosophique. En mettant de côté nos passions et nos intérêts, en exigeant une clarification des termes du langage courant, en se méfiant des opinions et des idées reçues, en privilégiant l'argumentation rationnelle. (A. Comte-Sponville, 2022, p. 1).

Détenir la vérité, c'est s'efforcer d'énoncer un discours objectif qui correspond à la réalité. En effet, « on peut dire que la vérité est la connaissance exacte du réel qui peut s'objectiver » (C. Deshayes, 2008, p. 49). Ainsi, pour accéder à la vérité, il est nécessaire de relever le défi du dépassement de sa subjectivité qui est une entrave à sa manifestation. Il s'agit notamment des croyances, des préjugés, des opinions qui forment la trame sociétale de notre personnalité.

En effet, l'opinion est toujours partielle, relative et changeante. Elle est propre à chacun ou à un groupe d'individus. L'opinion peut donc être partagée. Cependant, il ne suffit pas qu'une opinion soit partagée pour qu'elle soit vraie. Platon a hérité de la méthode dialectique de son maître Socrate. Comme le dit L. Couturat (1902, p. 16), « il emploie comme lui l'interrogation pour réfuter l'erreur et découvrir la vérité, distinguer par une critique purement logique les opinions vraies des fausses ».

En tout état de cause, et conformément au critère de vérité comme exigence fondamentale avant toute publication ou post, l'on doit être en mesure de s'interroger sur la véracité de l'information qui la sous-tend : suis-je sûr(e) que ce que j'ai à publier est vrai ? Mes remarques s'appuient-elles sur des faits observables, ou objectifs ?

Cet examen préalable doit permettre de faire le tri entre les contenus multimédias vrais et les faux. Les contenus vrais sont ceux qui sont dignes de foi, ayant des sources fiables et saisis dans leurs contextes véritables. Par contre, les faux sont ceux qui relèvent de la manipulation, de la désinformation, du fake news, ventilés à dessein, c'est-à-dire ici, à l'effet de tromper l'opinion commune. Saint Augustin (1864, p. 462) affirme : « j'en ai vu plusieurs qui voulaient tromper, nul qui voulût l'être. (...) Car ils aiment la vérité, puisqu'ils ne veulent pas être trompés ». C'est à croire que l'amour de la vérité est manifeste en chaque individu. Cependant, le désir de tromper est souvent beaucoup plus prégnant et ardent, et nous y succombons assez facilement.

De ce qui précède, il suit que le critère de la vérité permet de déceler les informations mensongères véhiculées sur la toile que nous relayons instinctivement ou de façon insouciante par un clic. C'est un moyen de lutte contre les fake news, cette vraisemblance qui, à force d'être relayée, semble vraie et qui constamment masque la vraie réalité.

Toutefois, s'il est admis que seules les informations relevant de la vérité doivent être publiées, toute vérité mérite-t-elle d'être divulguée ? C'est en cela qu'il faille faire prévaloir dans le tamisage des opinions (informations) quant à la quête de la vérité, le second critère : la bonté.

2.2. Le critère de la Bonté

Un adage dit qu'il « faut tourner la langue sept fois dans sa bouche avant de parler ». Il s'agit là d'un proverbe recensé dans le dictionnaire de l'Académie de 1835. Ce qui voudrait dire qu'il faut bien prendre le temps de réfléchir avant de parler. C'est une exhortation à réfléchir préalablement sur les conséquences de ce qu'on s'appête à dire et à divulguer, afin de ne pas risquer de regretter ce qu'on dit. C'est pourquoi le critère de vérité qui doit conditionner nos propos sur le net doit nous conditionner à ne pas tout dire.

Cependant, le fait de ne pas tout dire n'est pas d'emblée un impératif catégorique ; il apparaît plutôt sous la forme de l'exigence d'un sentiment moral qui pousse à ne pas nuire aux autres. Comme l'affirme Rousseau, l'homme est

bon par nature, c'est la société qui le corrompt. En effet, le vrai sens de la théorie de Rousseau, comme l'explique J. Maritain (1936, p. 30), c'est que l'homme est naturellement saint. L'homme est saint, s'il s'établit dans l'union divine à l'esprit de la nature, qui rendra bons et droits tous ses premiers mouvements. Le mal vient des contraintes de l'éducation et de la civilisation, de la réflexion et de l'artifice. Ainsi, si on laisse s'épanouir la nature, la pure bonté paraîtra. La bonté est le caractère de ce qui est conforme au bon, au bien, aux valeurs morales reconnues favorables à l'épanouissement de l'Homme. C'est pourquoi Platon (1967, 499e) croyait fermement que « c'est sur le bien qu'il faut régler toute notre conduite. (...) que le bien doit être la fin de toutes nos actions et qu'il faut tout faire en vue du bien. » La bonté est la qualité d'une personne bonne, c'est-à-dire portée à considérer et à traiter les autres d'une façon favorable, en s'abstenant de leur nuire, et surtout en œuvrant pour leur épanouissement vital, même aux dépens de ses propres intérêts. Car, comme le dit J. Romains (1939, p. 147),

pour oser se dire bon, il faudrait sentir en soi cette bonté active qui commande des travaux et des sacrifices pour diminuer le malheur d'autrui ou s'ingénier à son bonheur. Mais, tout ce qui ressemble de près ou de loin à la méchanceté, à la cruauté, au mépris de la souffrance d'autrui me répugne.

La bonté, telle que décrite, est une valeur individuelle mais socio-morale qui annonce l'intention d'établir et de faciliter de bons rapports avec les autres. Selon M. Proust (1918, p. 741),

dans l'humanité, la fréquence des vertus identiques pour tous n'est pas plus merveilleuse que la multiplicité des défauts particuliers à chacun. Sans doute, ce n'est pas le bon sens qui est « la chose du monde la plus répandue », c'est la bonté. (...). Même si cette bonté, paralysée par l'intérêt, ne s'exerce pas, elle existe pourtant et, chaque fois qu'aucun mobile égoïste ne l'empêche de le faire, par exemple pendant la lecture d'un roman ou d'un journal, elle s'épanouit, se tourne, même dans le cœur de celui qui, assassin dans la vie, reste tendre comme amateur de feuilletons, vers le faible, vers le juste et le persécuté.

Le critère de bonté enjoint de se questionner si ce que je vais dire ou divulguer est bon ? Est-ce que mes propos vont juger objectivement le fait ou la personne ? Est-ce que j'apprécierais que ce que je dis de l'autre soit dit de moi ? La réponse à ces interrogations rappelle si bien les maximes kantienne de l'impératif catégorique ainsi formulé :

Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle (...).

Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. (E. Kant, 1792, pp. 34-40).

Le critère de la bonté place l'individu face à une situation où il doit avoir le courage de se mettre dans la peau des autres pour expérimenter d'abord le traitement qu'il prévoit pour ceux-ci. Si ce traitement est bon pour soi, alors il le sera pour les autres. Cela permettra sans doute de contenir la propagation de méchancetés gratuites, des calomnies et des harcèlements récurrents sur la toile. Selon J. Joubert (1862, p. 71-72),

c'est un bonheur, une grande fortune d'être né bon. Une partie de la bonté consiste peut-être à estimer et à aimer les gens plus qu'ils ne le méritent [...]. Sans bonté, la puissance meurtrit le bien, quand elle y touche, et la compassion arrose et foment le mal.

Il apparaît donc que les deux critères : vérité et bonté appliqués aux interactions numériques font naître beaucoup plus de sentiments d'amour, de justice et de bien, en réduisant les pulsions de haine, d'injustice et du mal.

2.3. Critère de l'Utilité

La notion d'utilité renvoie à ce qui est utile, à ce qui sert à quelque chose. C'est l'aptitude d'un bien à satisfaire un besoin ou à créer les conditions favorables de cette satisfaction. L'utilité de quelqu'un ou de quelque chose est, en général, le bien, l'intérêt, l'avantage ou le profit qu'on peut en tirer. Dans le contexte philosophique, elle a engendré la doctrine dite utilitariste.

En philosophie, l'utilitarisme est une doctrine qui fait de l'utile, de ce qui sert à la vie ou au bonheur, le principe de toutes les valeurs dans le domaine de la connaissance comme dans celui de l'action. Comme l'affirme P.-J. Proudhon (1860, p. 140), « on appelle utilitarisme le système qui consiste à ramener la notion du juste à celle de l'utile, par conséquent à faire de l'intérêt le principe du droit et de la morale ». L'utilité est le critère qui permet de mesurer la valeur d'un acte à ses effets positifs calculables.

En allant plus loin et pour revenir au sujet de notre analyse, disons qu'il ne s'agit pas pour nous, de nous interroger sur l'utilité des réseaux sociaux, mais plutôt sur ce que nous faisons d'utile avec ces derniers. Est-ce vraiment utile de tout publier ? À quoi cela sert-il ? Quel avantage tire-t-on dans la divulgation d'informations à caractère personnel ou collectif ?

Assurément, l'utile apparaît comme un concept relatif puisque rien n'est utile en soi. L'utilité accordée aux choses dépend toujours d'un contexte ou d'un projet donné. Chaque utilisateur peut donc conférer une utilité propre à sa présence ou ses agissements sur les réseaux sociaux. Néanmoins, le monde virtuel qu'offre Internet est un vaste champ numérique où vie privée et vie collective se chevauchent ; où la singularité reste connectée (virtuellement) à la communauté dont elle est pourtant déconnectée. Cela dit, faire de l'utilité un critère d'évaluation de l'usage fait des réseaux sociaux est, en ultime recours, une tentative de moralisation de la vie virtuelle. À en croire D. Diderot, « l'utile circonscrit tout » (1818, p. 422). C'est pourquoi l'utilité de nos actions doit tenir compte de l'intérêt général. L'utilité privée doit tenir sa légitimité de l'utilité commune. Selon E. Durkheim (1930, p. XV), « la subordination de l'utilité privée à l'utilité commune quelle qu'elle soit a toujours un caractère moral, car elle implique nécessairement quelque esprit de sacrifice et d'abnégation ». C'est manifestement à cet esprit de sacrifice et d'abnégation qu'il convient d'appeler les internautes dans la visée d'une moralisation nécessaire et impérieuse des rapports sociaux même virtuels.

Le critère de l'utilité peut par exemple nous conduire « à rechercher notre bonheur ou plaisir, sans mettre en péril l'intérêt général d'une communauté vouée à une essentielle "sociabilité" naturelle. » (M. Chabanon, 1994, p. 106). D. Diderot (1821, p. 596), souligne que « le vrai et l'utile sont inséparables » au point que leur dissociation conduirait aussi bien à des opinions « absurdes » qu'à la « destruction » de la société. Le fait est qu'en tout premier lieu, précise M. Chabanon, l'utile s'intègre méthodologiquement à la recherche du vrai. À ce premier marqueur de la notion d'utilité dans l'acte d'appropriation du savoir, s'associe pour Diderot une autre valeur, de dimension morale, qui engage la

science et la connaissance au service de l'homme, dans l'acte de « production » cette fois, d'actes et de comportements propres à assurer son bonheur.

L'utilité, qu'elle soit particulière ou commune doit permettre d'organiser éthiquement l'ensemble des activités sur Internet. Cela permettra de tirer un meilleur avantage des réseaux sociaux qui sont devenus une plateforme où ont pris corps toutes les formes d'immoralisme propres à une société sans éthique et en décadence progressive. Ainsi, le critère de l'utilité doit être, selon M. Chabanon, 1994, p. 110) « expérimentée comme instrument de régulation d'une bonne partie des actions humaines » sur la toile.

Conclusion

Les réseaux sociaux, comme le nom l'indique, sont des plates-formes sociales, gratuites et simples à utiliser. Aujourd'hui, incontournables dans la vie quotidienne des hommes, les réseaux sociaux se sont de plus en plus imposés comme le principal moyen de communication au sein des sociétés humaines. C'est un cadre idéal d'échange et de réseautage qui offre l'opportunité inespérée de consolider les liens familiaux, de se rapprocher des amis lointains, de partager du contenu multimédia varié et de diffuser de l'information, etc. C'est au regard de ces nombreuses fonctionnalités dignes d'intérêts qu'ils suscitent autant d'engouement chez ses utilisateurs.

Les réseaux sociaux étaient annoncés comme un outil idéal qui devait permettre de répondre à la problématique de la socialisation véritable de l'homme. Cependant, à peine quelques décennies, c'est plutôt à l'énigme de la désocialisation que nous sommes confrontés. Par leur capacité à créer le rapprochement avec le lointain, les réseaux sociaux nous ont privés contradictoirement de notre proximité. Ainsi, les hommes sont devenus étrangers à eux-mêmes et vivent étrangement avec les autres dans une étrange société que ceux-ci ne reconnaissent plus. Voilà le crime de la triple négation psychosociale des réseaux sociaux. Les internautes y ont trouvé le moyen habile pour se réfugier dans le mal, dissimuler la vérité et tronquer la réalité.

Cependant, comme le pensait Platon, nul n'est méchant volontairement. C'est l'ignorance qui fait croire aux hommes que le mal est mieux que le bien, que l'injustice est plus avantageuse que la justice, que le vice est préférable à la vertu. Sous le mode d'internet, les réseaux sociaux se présentent comme un nouveau jouet entre les mains d'un enfant qui peut bien s'en servir tout comme mal s'en servir. Et en pareille circonstance, il est important, de lui apprendre à s'en servir. Malheureusement, personne n'a appris à le faire convenablement. Hormis l'inscription sur les différentes plateformes et le menu ordinaire, toutes les autres fonctionnalités sont méconnues ou ignorées par les utilisateurs. De plus, en l'absence, de règles de conduite et d'usage, la liberté de se conduire suivant ses propres règles sur les réseaux sociaux est prégnante.

Il est avéré que les réseaux sociaux ont engendré un profond bouleversement dans la société traditionnelle. Heureusement, « depuis l'invention de l'imprimerie, la société s'est toujours ajustée face aux nouveaux médias et elle est parvenue à en contenir les effets négatifs » (D. Acemoglu, 2022, p. 3). C'est donc à nous de nous adapter à la nouvelle dynamique insufflée par le développement du numérique. Et toute adaptation supposant une formation, il est impératif de former la nouvelle génération à l'usage judicieux d'Internet et des réseaux sociaux. Il faut leur enseigner le but véritable des réseaux sociaux qui ne sauraient être le cadre d'expression de la méchanceté, de la perversion et de l'immoralisme.

Les réseaux sociaux doivent refléter toutes les valeurs de la société dans laquelle nous vivons. C'est comme si, étant forcés à passer de la réalité au virtuelle, nous nous efforçons de sauvegarder la réalité virtuelle. Conformément à la sagesse socratique, les critères de la vérité, de la bonté et de l'utilité doivent gouverner le rapport que nous entretenons avec nous-mêmes, avec les autres et avec la société. L'habitude de soumettre toutes les informations que nous recevons aux travers des trois tamis de Socrate permettra d'assainir les réseaux sociaux.

Le critère de la vérité qui répond à la question : est-ce que c'est vrai ?, nous évite de participer à la diffusion et à la propagation des fake news, des critiques, des calomnies. Le critère de la bonté, résumé par l'interrogation : est-ce que c'est bon ?, est la manifestation de la volonté de ne pas se nuire soi-même

(pessimisme, convoitise, mimétisme, dépression, suicide), nuire aux autres (violence, harcèlement, usurpation d'identité, escroquerie) et nuire à la société (perversion, décadence, haine). Le critère de l'utilité contenu dans l'interrogation : « à quelle fin utile cela sert-il ? », permet, quant à lui, d'instaurer un garant moral et d'assurer la régulation des comportements sur les réseaux sociaux en tenant compte du bien commun et de l'intérêt général.

Références bibliographiques

ACEMOGLU Daron, 2022, « Les "réseaux sociaux" fragilisent la vie en société », *L'Écho*, publié le 17 septembre 2022, <https://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/les-reseaux-sociaux-fragilisent-la-vie-en-societe/10414480.html>.

AUGUSTIN, 1864, *Les Confessions*, in *Œuvres complètes*, Bar Le Duc, L. Guérin & Cie.

BATHILY Farid, 2023, « Les dangers des réseaux sociaux sur la santé mentale des enfants aux États-Unis », in <https://www.voaafrique.com/a/les-dangers-des-r%C3%A9seaux-sociaux-sur-la-sant%C3%A9-mentale-des-enfants-aux-%C3%A9tats-unis/7108761.html>, rapport publié le 25 mai 2023.

BRIAND Gaël, CHERRUAU Clémence, DINE Nolwenn et HEBERT Victoire, 2020, « Les réseaux sociaux et leurs dangers : prévention et leviers », in <http://blog.espe-bretagne.fr/prodm1vannes/les-reseaux-sociaux-et-leurs-dangers-prevention-et-leviers/>, publié le 1 MAI 2020, EX M1.

CHABANON Michèle, 1994, « Quelques réflexions sur la notion d'utilité dans la philosophie de Diderot », Dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, Numéro 16, pp. 97-112, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/rde_0769-0886_1994_num_16_1_1249.

COMTE-SPONVILLE André, 2022, « Peut-on être lucide et heureux ? », *Philosophie Magazine*, propos recueillis par Alexandre Lacroix publié le 07 juillet 2022, <https://www.philomag.com/articles/andre-comte-sponville-il-est-trop-facile-de-naimer-que-les-verites-agreables-et>.

COUTURAT Louis, 1902, « Sur l'évolution historique du système de Platon : Bibliothèque du congrès international de philosophie. IV. Histoire de la philosophie, *Logique, mathématiques, langue universelle : Anthologie 1893-1917*, Paris, ENS Éditions, p. 129-162. in <http://books.openedition.org/enseditions/7061>, DOI:<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.7061>.

DESHAYS Catherine, 2008, « Points de vues philosophiques sur la vérité », in *Gestalt*, N°34, Paris, Société Française de Gestalt, pp. 47-61.

DIDEROT Denis, 1818, *Œuvres : Pensées sur l'interprétation de la nature*, Tome premier, Paris, A. Belin.

DIDEROT Denis, 1821, *Œuvres : Dictionnaire encyclopédique*, Tome VI, Paris, J. L. J. Brière.

DION-VIENS Daphnée, 2023, « Les réseaux sociaux peuvent être « extrêmement dangereux » pour les jeunes. Une experte sonne l'alarme et réclame un meilleur encadrement de ces plateformes », in <https://www.journaldequebec.com/2023/02/27/les-reseaux-sociaux-sont-extremement-dangereux-pour-les-jeunes>.

DURKHEIM Emile, 1930, *De la division du travail social*, Paris, PUF.

<https://www.cnrtl.fr/definition/>.

<https://lecolefrancaise.fr/a-quoi-servent-les-reseaux-sociaux/>.

<https://www.proofpoint.com/fr/threat-reference/social-media-threats>.

JOUBERT Joseph, 1962, *Pensées* (1824), 3^e ed, vol 2, Paris, Didier et Cle.

KANT Emmanuel, 1792, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Les classiques des sciences sociales, trad. Victor DELBOS, Bibliothèque numérique de l'Université du Québec à Chicoutimi.

LAUNAY Jacqueline, 2015, *Petite histoire des peuples : des Dieux et des hommes à travers les siècles*, Livre 1, Paris, BOD.

Le Petit Larousse illustré, 1998, Paris, Larousse.

LEE Sang-Hoon, KIM Yo-Han, 2016, « L'expression de soi et les réseaux sociaux », Dans *Sociétés*, N°133, pages 49 à 60. Mis en ligne sur Cairn.info le 22/02/2017, <https://doi.org/10.3917/soc.133.0049>.

MARITAIN Jacques, 1936, *Humanisme intégral*, Paris, Edition Flammarion.

PLATON, 1967, *Gorgias*, trad. Émile CHAMBRY, Paris, Editions Garnier-Flammarion.

PROUDHON Pierre-Joseph, 1860, *Justice dans la révolution et dans l'église*, Bruxelles et Leipzig, A. Schnée.

PROUST Marcel, 1918, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Nouvelle Revue Française.

ROMAINS Jules, 1939, *Les Hommes de bonne volonté*, Tome XVIII, *La Douceur de la vie*, Paris, Flammarion.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1750, *Discours sur les sciences et les arts*, Les classiques des sciences sociales, Bibliothèque numérique de l'Université du Québec à Chicoutimi.

SPINOZA Baruch, 1964, *Pensées métaphysiques*, trad. Appuhn, Paris, GF.

VERSEA Federica, 2021, « La violence physique et virtuelle dans les écoles : le harcèlement scolaire, un problème mondial à résoudre », [En ligne] <https://www.humanium.org/fr/la-violence-physique-et-virtuelle-dans-les-ecoles-le-harcèlement-scolaire-un-problème-mondial-a-resoudre/>, trad. Karen CASTILLO, Relue par Sophie NARAYAN.